

COMPOSTS Organiques



Physio-Green.41

Fournisseur : Sofetra BV Herten

UTILISABLE EN UAB

Référence : OPG41- Fientes de volailles

Composition : Fientes de volailles déshydratées compostées
HYGÉNISATION dans nos tunnels plusieurs semaines Conforme à la
règlement CE Article 1069/2009

VALEURS indicatives :

| | | |
|---------------|-------------------------------|-------------------|
| En % de la MB | MS | 550-660 KG /Tonne |
| | MO | 350-400 KG/Tonne |
| | N | 18-20 |
| | P ₂ O ₅ | 18-20 |
| | K ₂ O | 16-20 |
| | Mg | 12-14 |
| | CaO | 20-24 |
| | C/N | 8-10 |



NORME:

Conforme à la norme NF U 44051

AMENDEMENT ORGANIQUE uniquement destinés pour un usage professionnel, conforme à la
réglementation CEE : 2019/1009 article 1069/1009

STOCKAGE :

Stocker sur sol sec, recouvrir d'une bâche plastique éventuellement.

Éviter les sols en pente.

Livraison directe sur plate-forme ou en bout de champ, uniquement par camion complet de
27-30 tonnes

EPANDAGE :

Se référer au Règlement Sanitaire Départemental du département et à votre épandeur
habituel

UTILISATIONS :

Fertilisation des grandes cultures COLZA-MAÏS-BETTERAVES-PDT: 3 à 5tonnes par ha.
Calcul de la fertilisation azoté : à partir d'un reliquat azoté sorti hiver

Convention de suivi du compost.

**Dans l'intérêt de tous et en gardant nos objectifs de qualité optimum de nos produits, en cas
d'analyse du compost réalisé par le destinataire final, toute réclamation pourra être justifiée si :**

- 1) Le Producteur du compost ou son représentant est présent lors du prélèvement.
- 2) Les prélèvements doivent être fait après la livraison sans aller au-delà de 15 jours.
- 3) Les échantillons devront être analysés par un laboratoire agréé COFRAC.